



www.alpes-sud-formation.fr

Alpes Sud Formation

4, avenue Demontzey - 04000 DIGNE-LES-BAINS

5/7, impasse de Bonne - 05000 GAP

Email: dvantalon@alpes-sud-formation.fr

Tel :07-85-03-87-23

Les bases du métier d'aide à domicile

Cette formation s'inscrit dans le parcours d'intégration des structures employeurs.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des stagiaires

- Tout salarié intervenant à domicile nouvellement embauché en CDI ou en CDD de longue durée, au sein d'une structure d'aide à domicile.
- Des salariés administratifs peuvent assister, de manière exceptionnelle, à ce type de formation.

Prérequis

- Pas de prérequis pour cette formation

Objectifs pédagogiques

- En lien avec la Convention Collective applicable, d'expliquer son rôle de professionnel et ses limites ;
- En s'appuyant sur une fiche mémo, d'argumenter sur la déontologie et les bonnes pratiques du métier d'aide à domicile ;
- Après leur présentation, de lister les différents outils professionnels mis à sa disposition ;
- Après leur présentation, de lister les étapes d'une intervention à domicile ;
- En lien avec la Convention Collective applicable, de résumer les modalités d'organisation du temps de travail et celles liées aux déplacements professionnels ;
- Après démonstration, d'appliquer les principes de l'économie d'effort et les bases de l'ergonomie

Contenu de la formation

- LE SECTEUR DE L'AIDE A DOMICILE
 - Les types d'interventions à domicile
 - AGENT A DOMICILE : Fonction et limites de fonction
 - EMPLOYÉ A DOMICILE: Fonction et limites de fonction
 - AUXILIAIRE DE VIE : Fonction et limites de fonction
- DÉONTOLOGIE ET BONNES PRATIQUES
 - ACTIVITÉ LUDIQUE : « découvrons ensemble la déontologie et les bonnes pratiques du secteur de l'aide à domicile »
- LES OUTILS PROFESSIONNELS
 - Pour une bonne utilisation des outils professionnels : cahier de liaison, téléphone professionnel, tenue adaptée, ...
- LES ÉTAPES D'UNE INTERVENTION A DOMICILE
 - Le planning (nouveau client, nouveau lieu...)
 - Débuter son intervention
 - L'intervention
 - Conclure son intervention
- LA RÉGLEMENTATION DU SECTEUR
 - Modulation du temps de travail
 - Rythme de travail
 - Déplacements professionnels
 - Avantages sociaux
 - La formation professionnelle continue



www.alpes-sud-formation.fr

Alpes Sud Formation

4, avenue Demontzey - 04000 DIGNE-LES-BAINS

5/7, impasse de Bonne - 05000 GAP

Email: dvantalon@alpes-sud-formation.fr

Tel :07-85-03-87-23

- L'ÉCONOMIE D'EFFORT
 - Présentation d'éléments d'ergonomie
- LIMITER LES RISQUES A DOMICILE
 - Étude de cas : « La chasse aux risques »

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Christophe ORJUBIN

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Remise du programme de formation au stagiaire, à son arrivée en formation
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Bilan des acquis : évaluations diagnostique et sommative
- Feuilles d'émargement pour contrôle de la présence
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Études de cas et mises en situation.
- Remise d'une attestation à l'issue de la formation.
- Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue